

| | |
|-------------------------|---|
| 1. Record Nr. | UNINA9910131948403321 |
| Autore | Coquery-Vidrovitch Catherine |
| Titolo | Le Congo au temps des grandes compagnies concessionnaires 1898-1930. Tome I |
| Pubbl/distr/stampa | Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2001 [Place of publication not identified], : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2001 |
| ISBN | 2-7132-2566-3 2-8218-2098-4 |
| Descrizione fisica | 1 online resource (305 pages) |
| Collana | Re-impressions |
| Soggetti | Business & Economics Economic History Congo (Brazzaville) Economic conditions |
| Lingua di pubblicazione | Francese |
| Formato | Materiale a stampa |
| Livello bibliografico | Monografia |
| Note generali | Bibliographic Level Mode of Issuance: Monograph |
| Sommario/riassunto | L'ancienne Afrique Équatoriale Française (AEF), que recouvrent actuellement les territoires du Gabon, du Congo-Brazzaville et de la République Centrafricaine, est passée en trente ans d'un type traditionnel à une situation d'économie coloniale. Son évolution économique et sociale ne s'est pas faite sans heurt ni difficulté. Les quarante décrets de concession de 1899-1900 devaient permettre l'établissement des compagnies à monopole d'exploitation des « produits riches » (ivoire et caoutchouc) destinées, en principe, à assumer en trente ans les investissements dont l'État refusait la charge. Mais le refus durable des capitaux nécessaires, aussi bien de la part de l'État que du secteur privé, dans un pays apparemment dépourvu de ressources appréciables et tragiquement dénué de force de travail, condamnait l'entreprise à la faillite. [...] Cependant l'AEF sortit lentement de la stagnation après la guerre, à mesure que l'économie concurrentielle prenait le pas sur le monopole concessionnaire. [...] Outre l'essor de l'okoumé au Gabon, on vit émerger les grandes firmes à venir, se constituer les premières plantations, entrer en exploitation |

les richesses minières, enfin se mettre en place les principaux travaux d'infrastructure (routes et voies ferrées). Mais ce « décollage » fut payé chèrement. Les salaires ne suivirent ni la hausse de l'impôt, ni l'inflation des prix à l'importation. Le fragile équilibre vivrier traditionnellement établi entre l'homme et la nature fut rompu ; d'où des famines redoutables, et les révoltes les plus sérieuses qu'aient connues le territoire (1928-1932). Le bilan fut d'aggraver encore, pour un temps, un dépeuplement nocif au développement ultérieur du pays.
